

ses dirigeants des compétences des personnes handicapées et du matériel qui peut être mis à leur disposition pour leur faciliter le travail.

Notre Comité a reçu un document de M. Peter Reynolds, le réalisateur en chef du programme *The Radio Connection* (une émission hebdomadaire réalisée par des personnes handicapées), qui met sérieusement en doute les intentions de Radio-Canada de faire des progrès en matière d'emploi des personnes handicapées et de programmation à leur intention. En avril 1988, les réalisateurs de *The Radio Connection* offrirent à M. Juneau d'aider Radio-Canada à former des radiodiffuseurs et des techniciens ayant des handicaps. À leur avis, *The Radio Connection* pouvait être un terrain d'apprentissage pour ces personnes et une émission que Radio-Canada pouvait diffuser sur son réseau anglais. Ils offrirent de fournir gratuitement cette émission à la radio de Radio-Canada.

Après de nombreuses semaines, M. Juneau leur répondit qu'il ne pouvait accepter leur offre et ne voulait pas avoir recours à leur compagnie comme source d'émissions. M. Reynolds lui fit savoir que la Société Radio-Canada pouvait prendre *The Radio Connection* et s'en servir pour appliquer une politique d'équité professionnelle. Il fit remarquer qu'en «exposant les personnes handicapées à Radio-Canada, et Radio-Canada aux personnes handicapées dans un contexte véritable de travail, la Société entreprendrait de faire disparaître les obstacles non physiques». Ce raisonnement est très sensé et, étant donné la piètre performance de la Société, notre Comité ne comprend pas pourquoi Radio-Canada n'a pas accepté cette offre. La décision de M. Juneau est d'autant plus incompréhensible qu'il a récemment annoncé que Radio-Canada devait répéter des émissions pour faire des économies.

La construction du centre de la radiodiffusion à Toronto va donner à Radio-Canada l'occasion d'améliorer ses installations. Lorsqu'il s'est adressé à notre Comité, M. Juneau a insisté sur la volonté de Radio-Canada d'éliminer les obstacles physiques à l'accès aux édifices actuels. (Notre Comité a constaté que de telles rénovations et l'aménagement de nouveaux édifices réussissent bien lorsque l'on consulte des personnes handicapées à l'étape de la planification.) À propos du nouvel édifice de Toronto, *The Radio Connection* a offert d'aider Radio-Canada à installer un studio et une cabine équipée pour des employés handicapés. Ce studio pourrait comporter les techniques et les appareils les plus modernes pour permettre aux employés de faire leur travail. Il pourrait être le premier studio de ce genre au monde, et il ferait sans doute honneur à Radio-Canada.

L'Office national du film a informé notre Comité que 12 de ses 702 employés à plein temps disent se considérer comme des personnes handicapées. Les personnes handicapées ne représentent donc que 0,02 % des effectifs de l'Office qui s'est cependant fixé comme objectif de compter 3,3 % d'employés handicapés d'ici 1996. Il s'est aussi engagé à créer des programmes de formation à leur intention et de leur réserver des postes bien précis.

Faute de données portant sur le recrutement des personnes handicapées dans les médias privés, nous avons dû nous fier aux témoignages que nous avons entendus. M. John Southern, un des réalisateurs de l'émission *The Radio Connection*, a déclaré